# DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

## OBJECTIF :

- Être capable d'intervenir sur son lieu de travail, pour porter secours à toute personne victime d'un accident ou d'un malaise
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention dans la limite de son champs de compétences et de son autonomie

## DURÉE :

- 14,00 heures.

## PUBLIC VISÉ :

- Tout public
- Groupe de 4 à 10

## PRÉ-REQUIS :

- Aucun

## CONTENU :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

## MODALITÉS DE RÉALISATION :

- Modalité : Présentiel.
- Pédagogie inductive, démonstrative
- Exposés, démonstrations par le formateur, travaux de groupe, mises en situation
- La formation sera animée par un formateur titulaire du certificat de formateur SST valide
- Salle de cours dédiée à la formation, ordinateur et vidéoprojecteur
- Matériel pédagogique permettant la réalisation des gestes de secours dans une situation simulée
- Un support pédagogique est remis aux participants lors de la formation
- Mise à disposition en ligne de supports pédagogiques à la suite de la formation

## ÉVALUATION :

- La réussite à cette formation n'ouvre aucun droit en matière de poursuite d'étude.
- Formation qualifiante.
- Évaluation formative tout au long de la formation, notamment sous forme de mises en situations simulées.
- Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation
- Le certificat de SST est délivré en cas de réussite à la totalité des épreuves de certification (ni capitalisation, ni certification partielle)
- Le certificat à une durée de validité de deux ans. Il sera nécessaire de suivre une formation de Maintien et Actualisation des Compétences pour prolonger la validité
- Un questionnaire d'évaluation « à chaud » sera remis à chaque participant et permettra de recueillir leur opinion et leur ressenti sur la formation